

A l'ouverture de la séance du 26 septembre 2016, 29 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 24 membres présents, 5 procurations). 4 membres invités sont présents.

## **1. Approbation des procès-verbaux**

### 1.1 Procès-verbal du 23 mai 2016

Le procès-verbal du 23 mai 2016 est approuvé sous réserve de la modification suivante :  
 Page 6 : remplacement au 8<sup>ème</sup> paragraphe du mot « enseignants » par « tuteurs ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### 1.2 Procès-verbal du 27 juin 2016

Le procès-verbal du 27 juin 2016 est approuvé.  
 Cette décision est adoptée avec 28 voix pour et 1 abstention.

## **2. Affaires générales**

### 2.1 Elections au comité de suivi licence-master

Sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés :

<b>Comité de suivi licence-master</b>		
<b>Représentants enseignants.es chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es (4 sièges à pourvoir dont au moins 2 membres de la CFVU)</b>	<b>BOUSSEAU Frédéric</b>	Unanimité avec 29voix pour
	<b>FAVREAU Michèle</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>RULENCE David (élu CFVU)</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>1 siège vacant (élu CFVU)</b>	
<b>Représentants personnels BIATSS (2 sièges à pourvoir dont au moins 1 membre de la CFVU)</b>	<b>BOUCHERON Sonia (élu CFVU)</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>1 siège vacant</b>	
<b>Représentants étudiants.es (6 sièges à pourvoir dont au moins 2 membres de la CFVU)</b>	<b>BERAUD Etienne (élu CFVU)</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>HARDY Zoé (élu CFVU)</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>HUMEAU Lucas (élu CFVU)</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>MERCIER Thibault (élu CFVU)</b>	Unanimité avec 29 voix pour
	<b>2 sièges vacants</b>	

### 2.2 Elections au conseil des sports du SUAPS

Les représentants du Conseil du sport du SUAPS doivent être inscrits au SUAPS.  
 Est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés :

Conseil du sport du SUAPS		
Représentants enseignants.es chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es (1 siège à pourvoir)	1 siège vacant	
Représentants étudiants.es (2 sièges à pourvoir)	KIKER Safia	Unanimité avec 29 voix pour
	1 siège vacant	

### 3. Vie étudiante

#### 3.1 Projets FSDIE

Les projets FSDIE instruits par la Commission vie étudiante du 19 septembre 2016 (projets hors campus-day, et dépenses annexes dans le cadre du Campus-day 2016) sont approuvés.

ASSOCIATIONS	Nom du projet	Subvention demandée	Subvention proposée
ASSOCIATION AGENA	Soirée de gala (25 ans de la formation)	1100.00 €	
ASSOCIATION LES ZYGOMATIKS	Programmation théâtrale au Campus DAY	850.00 €	
BDE DROIT	Campus Day - Concours de palets et de mölky Et animation du bar à soft	300.00 €	
		<b>2250.00 €</b>	
<b>Reversement CROUS différentiel repas étudiant CAMPUS DAY</b>	<b>PROPOSITION CROUS</b> Le prix de la prestation food truck est de 5.50€ tarif voté en CA, la prestation sera vendue à l'étudiant au tarif de 3.25€, le différentiel sera facturé à l'université soit (2.25 + TVA 10%), soit 2.475€ x par le nombre de prestations de ce type vendues. Prévisionnel de 1000 repas consommés au food truck soit <b>2.475 € x 1000 = 2475.00 €</b>	<b>2475.00 €</b>	
<b>Situation au 19/09/2016</b>			
<b>Budget FSDIE 2016 107 570.00 €</b>	CFVU DU 21/03/2016	15 826.00 €	14.70 %
	CFVU DU 26/04/2016	7 621.00 €	6.70 %
	CVE DU 13/06/2016	39042.00 €	36.29 %
	CVE SEPTEMBRE	4725.00 €	4.39 %
	<b>TOTAL</b>	<b>67 214.00 €</b>	<b>62.08 %</b>

La décision pour le projet de l'association « AGENA » est adoptée avec 24 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

La décision pour le projet de l'association « LES ZYGOMATIKS » est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

La décision pour le projet « BDE Droit » est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

La décision pour « le reversement CROUS différentiel repas étudiants CAMPUS DAY » est adoptée avec 14 voix pour et 10 abstentions.

#### **4. Enseignement et conventions**

##### 4.1 Renouvellement convention Pharmacie et école des mines d'Albi

Le renouvellement de la convention Pharmacie et école des mines d'Albi est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

##### 4.2 Convention avec les IFSI

La convention avec les IFSI est approuvée.

Cette décision est adoptée avec 22 voix pour et 1 abstention.

##### 4.3 Convention STS Lycées – EPCSCP : Jean-Moulin, Henri Bergson, Fernand Renaudeau

Les conventions STS Lycée – EPCSCP (Jean Moulin – Henri Bergson – Fernand Renaudeau) sont approuvées.

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité avec 21 voix pour.

##### 4.4 Convention Ningbo, accord de coopération relatif à l'institut franco-chinois du tourisme et de la culture

La convention Ningbo, accord de coopération relatif à l'institut franco-chinois du tourisme et de la culture, est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

##### 4.5 Modification des contrôles de connaissance

###### 4.5.1 Modification du contrôle des connaissances de l'UFR Santé

Les modifications du contrôle des connaissances de l'UFR Santé sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

###### 4.5.2 Modification du contrôle des connaissances de la faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Les modifications du contrôle des connaissances de la faculté de Droit, d'Economie et de Gestion sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

###### 4.5.3 Modification du contrôle des connaissances de l'IUT

Les modifications du contrôle des connaissances de l'IUT sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

#### 4.5.4 [Modification du contrôle des connaissances de la faculté des Sciences](#)

Les modifications du contrôle des connaissances de la faculté des Sciences sont approuvées.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

Fait à Angers, le 6 octobre 2016

**La Vice-présidente FVU**

**Sabine MALLET**

